

ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL



SNPHAR



syngof

SNBH



SNPADHUE



fnap



SNpeH

Communiqué Action Praticiens Hôpital & Jeunes Médecins du 18 juin 2021

Respect du temps de travail des Praticiens Hospitaliers et des Internes des hôpitaux

APH et JM solidaires du mouvement de grève de l'ISNI

La France et l'Hôpital Public sont hors la loi en obligeant les internes et les praticiens hospitaliers à travailler bien au-delà-des 48 heures hebdomadaires, seuil maximal préconisé par le Parlement Européen et la Cour Européenne de Justice. Pour masquer cette situation, les différents gouvernements refusent le décompte horaire du temps de travail en se réfugiant derrière les dispositions de l'article R. 6153-2, II et III du Code de la Santé Publique. Ces obligations réglementaires méconnaissent l'article 6 de la directive 2003/88/CE du Parlement Européen et du Conseil Européen du 4 novembre 2003 concernant certains aspects de l'aménagement du temps de travail et ne sont pas conformes à l'arrêt du 14 mai 2019, affaire C55-18 de la Cour Européenne de Justice, qui impose à ses états membres cette mesure sociale emplie de bon sens.

ISNI+
InterSyndicale Nationale des Internes

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 14 juin 2021

48H de grève pour 48h de travail

Grève et manifestation des internes en médecine de France

Les 18 et 19 juin 2021 les internes en médecine de France seront en grève.
Le 19 juin à 13h aura lieu une manifestation nationale à Paris qui partira de l'hôpital de la Pitié Salpêtrière et s'arrêtera devant le Ministère de la Santé où une délégation nationale demandera à être reçue par Olivier Véran

Depuis le début de l'année 5 internes en médecine se sont donnés la mort, un sixième a tenté de mettre fin à ces jours. Notre enquête Santé Mentale de 2017 alertait déjà : 25% d'idées suicidaires et 4% de tentatives de suicide chez les internes en médecine. Parmi les grandes causes de cette souffrance on trouve l'épuisement professionnel.

Action Praticiens Hôpital, union d'Avenir Hospitalier et de la Confédération des Praticiens des Hôpitaux, et Jeunes Médecins demandent que cette loi soit déclinée immédiatement en droit Français pour être appliquée.

Enchaîner plus de 48 heures d'activité clinique par semaine revient à favoriser l'épuisement professionnel des soignants ainsi que leur épuisement personnel. Cela grève la qualité des soins mais également les défenses physiologiques et psychologiques des internes et des praticiens à votre service que ce soit en termes de suicide, de risques psychologiques, d'addictions, de risques cardio-vasculaire et de cancer.

APH et JM disent stop à cette maltraitance institutionnelle mortifère !

Dans ce sens APH et l'ISNI rejoint par JM ont porté suite à l'absence de réponse à notre demande de recours gracieux auprès du Premier Ministre en juillet 2020 une action auprès du Conseil d'État en novembre 2020 pour que ce décompte horaire du temps de travail devienne effectif.

A ceux qui affichent la Qualité de Vie au Travail, nous proposons juste la qualité de vie des internes et des praticiens autour d'un principe juste, équitable et égalitaire : celui de la reconnaissance du temps de travail qui doit immédiatement être décompté à l'Hôpital Public pour être enfin valorisé à sa juste valeur. Cet élément est la base de l'expression de la démocratie sanitaire que nous défendons toutes et tous au sein d'APH et de JM pour une attractivité sanitaire retrouvée.

Jean-François Cibien
Président AH
Président APH
06 07 19 79 83

Carole Poupon
Présidente CPH
Vice-présidente APH
06 76 36 56 67

Emanuel Loeb
Président JM
06 50 93 64 60

Yves Rébufat
Président exécutif AH
06 86 87 62 76

Richard Torrielli
Représentant adhérents directs
Avenir Hospitalier

Eric Guilheuneuf
Vice-Président des
Biologistes Médicaux

Anne Wernet
Présidente du SNPHARE

Yves Hatchuel
Président du SMH

Denis Cazaban
Président du Smarnu

François Braun
Président de SUdF

Salem Ould-Zein
Président du SNPADHUE

Anne David-Bréard
Présidente du SNGC

Jacques Yguel
Président SPHP

Delphine Glachant
Présidente USP

Marie-José Cortès
Présidente SPH

Jean-Marie Leleu
Président FNAP

Pascale Le Pors
Vice-Présidente SYNGOF

Xavier Palette
Vice-Président SNBH

Emmanuel Cixous
Président du SNPEH

Abdelkrim Benchikh-El-Fegoun
Vice-président du SMH
Délégué AH Outre-Mer